

DEMANDE DE SUBVENTION CAF FPET

ACTION PASSERELLE 2023 POLE CELLOIS



CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE DES DEUX SEVRES

Projet Passerelle « Sur le chemin de l'école » 2023

Accompagner la rentrée scolaire des enfants, créer du lien entre les parents, les enfants, faire découvrir l'école.

L'ACTION PASSERELLE C'EST QUOI ?

C'est proposer aux enfants d'âge préscolaire une action dans les écoles maternelles Celloises en partenariat avec les enseignants de petites sections avec pour objectifs de :

_ Faciliter la première rentrée scolaire des enfants :

- Sécuriser l'enfant en lui permettant de se familiariser avec l'école par la prise de repère dans ce nouvel environnement.
- Accueillir et accompagner le parent dans la scolarisation de son enfant par une attention particulière portée à ses questionnements.

_ Permettre à l'enfant et son parent une adaptation en douceur : les actions passerelles se définissent comme des temps réguliers et privilégiés à la rencontre avec l'équipe enseignante et les autres enfants.

_ Favoriser le lien et la mise en confiance du parent dans les relations école/famille : prendre le temps à l'échange concernant le fonctionnement de l'école dans toutes ses dimensions.

Concrètement :

Des temps de découverte sont proposés aux enfants et à leurs parents, en immersion dans les écoles dans les classes de Petites Sections. Les séances sont régulières, du mois de Janvier au mois de Juin précédant la rentrée de Septembre. Il s'agit d'un instant privilégié dédié à la rencontre de l'enfant, de l'enseignant et du parent au sein de l'environnement scolaire. Adaptation progressive et en douceur sur une ou plusieurs matinées par mois. Chacun se familiarise dans ce nouveau milieu.

6 écoles du territoire / 7 participent au dispositif. Les animatrices travaillent en collaboration avec les enseignants pour organiser la mise en place et la faisabilité du projet auprès des familles.

RETROSPECTIVE DU PROJET ACTION PASSERELLE 2021-2022

a. Préparation de l'action, communication avec les familles

Le courrier présentant le dispositif a été envoyé aux familles concernées et annonçant une réunion d'information comme il était fait habituellement avant le covid.

Bien que l'interdiction de rentrer dans les écoles était toujours maintenue, les animatrices et enseignants ont tout mis en œuvre pour être prêt à la réouverture des écoles aux enfants et parents de l'action passerelle. Une quarantaine de parents sont venus à la réunion d'information. Les inscriptions étaient proposées pour des actions débutant potentiellement en Janv mais la possibilité de réintégrer les écoles n'a pu se réaliser qu'en avril.

b. Retour des temps d'actions passerelles dans les écoles

ECOLE	NBRE D'ENFANTS AYANT PARTICIPE A L'ACTION PASSERELLE	NBRE D'ENFANTS INSCRITS	NOMBRE DE SEANCES	JOURS
CELLES	12	14	9 / 14	MARDI / JEUDI
MOUGON	16	23	7 / 12	MARDI / JEUDI
FRESSINES	15	20	7 / 8	MARDI / JEUDI
PRAILLES	9	10	4 / 6	JEUDI
VITRE	11	11	4 / 6	MARDI
TOTAL	63	78	31 / 46	

Les actions passerelles ont pu reprendre dans les écoles après les vacances d'Avril. Permettant quand même la faisabilité de la moitié des séances sur l'année. L'école de Montigné, aux vues de l'incertitude de la possibilité de permettre de nouveau l'accueil des actions passerelles, s'est concentrée de façon certaines sur 2 séances « portes ouvertes ». Permettant tout de même l'intervention de Karen et la distribution des albums aux familles.

Sur 78 enfants de petites sections réparties sur les 5 écoles, 63 enfants ont pu participer au moins une fois à la passerelle.

- Continuité de l'album illustré

Cette année les albums ont été délivrés lors des actions passerelles au sein des écoles. Cela a permis aux parents, après une séance, de pouvoir remémorer à son enfant les différents repères de l'école via les photos des différents espaces.

Avec l'album, nous avons atteint l'objectif de continuité de familiarisation de l'enfant dans ce nouvel environnement durant la période creuse des mois de juillet-août. Support de discussion faisant parfois émerger des questions pouvant être source d'anxiété pour l'enfant.

c. La rentrée scolaire vécue par les enseignants

Ecole maternelle de Mougou : classe actuelle 13PS (dont 3 PS qui étaient en TPS) +MS et 13 PS dans l'autre classe.

Une rentrée ordinaire avec une reprise de l'accueil le premier jour à la porte de la classe.
Peu de pleurs et seulement 1 à 2 enfants qui n'ont pas acquis complètement la notion de propreté.

L'album illustré est mis à disposition des enfants dans le coin bibliothèque, les enfants s'en saisissent et le reconnaissent.

Ecole maternelle de Prailles : classe actuelle 10 PS+15 MS

Une rentrée qui s'est plutôt bien passée. Accueil le jour de la rentrée à l'entrée de la classe. 3 enfants pour lesquels c'était un peu difficile, dont un enfant qui avait été « repéré » pendant l'action passerelle.

Ecole maternelle de Celles :

1ere classe actuelle 11 GS+7PS

Rentrée excellente, les enfants de la passerelle étaient globalement prêts. Des enfants qui ont envie, sont curieux et calmes. C'est fluide. Le dispositif passerelle prépare les parents comme les enfants à la rentrée scolaire. L'accueil s'est effectué à la porte de la classe le 1^{er} jour.

2eme classe actuelle 7PS + 12 MS

Très bonne rentrée, sereine. Les enfants avaient pris leurs repères tant au niveau des visages que des lieux. Les enfants n'hésitent pas à poser des questions et l'on sent que les parents les ont préparés à la rentrée et à la séparation.

Ecole maternelle de Vitré : classe actuelle 11PS+8MS

Une rentrée qui s'est plutôt bien passée avec seulement quelques pleurs. L'accueil des parents le jour J s'est fait à la porte de la classe. Aujourd'hui seulement 1 enfant qui pleure encore et 1 autre qui est en cours d'acquisition de la propreté. Les enfants sont vite rentrés dans le fonctionnement de la classe.

Ecole maternelle de Fressines : classe actuelle 20PS+6MS

Des enfants autonomes, avec un peu de pleurs, ils sont plutôt calmes et agréables. 1 à 2 enfants sont en cours d'acquisition de la propreté. Les enfants ont été bien préparés, ils s'expriment globalement plutôt bien et les parents sont sereins. Les parents ont été accueillis dans la classe le jour de la rentrée.

Ecole maternelle de Virginie : classe actuelle 16PS+11MS

L'école n'était pas dans le dispositif des actions passerelles. Elle souhaite y être intégrée pour 2023. Une rentrée qui s'est tout de même bien passée avec cependant 2 enfants qui n'ont pas acquis complètement la propreté. Virginie avait pris connaissance du livre et est convaincu de son utilité.

d. Les actions passerelles, la rentrée scolaire et le petit déjeuner de rentrée vécus par les animatrices

L'année dernière, lors de la réunion de rentrée, les enseignants avaient fait part de leur ressenti. Ils avaient beaucoup d'enfants qui n'étaient pas prêts à entrer à l'école :

- du fait d'un nombre conséquent d'enfants n'ayant pas acquis la propreté
- du fait des pleurs d'enfants liés à la séparation d'avec son parent
- du fait d'enfants qui étaient peu en interactions sociales avec leurs pairs, dans la difficulté du fonctionnement du cadre ou encore dans l'apprentissage limité du langage.

Aujourd'hui les enseignants sont unanimes, les enfants de MS, et donc ceux du confinement, semblent être moins prêts à l'école (collectivité, rythmes, apprentissages) que les PS qui viennent de faire leur rentrée.

Les animatrices passerelles rejoignent aussi cette tendance qu'elles ont pu observer sur le groupe de petits: des enfants plus calmes et posés, prêts à se séparer de leur parent, contrairement à l'année dernière.

Les enseignants :

Le côté positif des rentrées scolaires pendant le confinement réside en l'intérêt de maintenir, le jour de la rentrée, l'accueil des parents à l'entrée des classes. Cela leur permet pour eux de moins s'éterniser dans la classe et pour l'enfant de mieux supporter la séparation. L'intérêt est donc de « couper le cordon ».

Les enseignants questionnent Les animatrices passerelles :

- Sur la présence des pères qui semblent plus présents sur les actions passerelles
- Comment les parents ont-ils vécus de leur côté le fait de ne pas pouvoir rentrer dans les classes le jour de la rentrée ?

Retour des animatrices sur ces points :

Lors de la réunion d'information de rentrée avec les parents, les animatrices ont déjà pu constater la présence plus conséquente de la venue de papas. C'est également le cas sur les actions passerelles en elles-mêmes où les pères seuls ou accompagnés de leur femme, se rendent disponibles pour participer aux actions passerelles.

- **Petit déjeuner de rentrée**

Pour la quatrième année consécutive, les animatrices ont proposé à la structure petite enfance de Celles-sur-Belle, un petit déjeuner de rentrée aux parents après avoir emmené leur enfant au premier jour de leur rentrée scolaire. 18 personnes (composées de 8 couples) sont venues de l'école de Celles, Montigné, Vitré et Fressines.

La présence des pères, a permis d'alléger l'atmosphère avec humour en montrant un certain détachement. Les mères étaient, de façon générale, dans l'inquiétude de cette première journée pour leur enfant avec des questionnements liés aux passages aux toilettes, à la sieste, à la collation du matin, à la cantine. Pour répondre à la question précédente des enseignants, les parents n'ont pas fait de remarques sur le fait de ne pas pouvoir rentrer dans la classe le jour de la rentrée. Au contraire, ils ont eux-mêmes constaté que ça permettait de ne pas trop s'attarder dans la séparation.

Certains se connaissaient, d'autres ont fait connaissance. L'occasion de créer un premier contact entre parents d'une même école. Les échanges étaient conviviaux et spontanés, beaucoup ont échangés entre eux sur leurs inquiétudes et parfois plus en aparté avec l'une des animatrices. Les animatrices leur ont rappelé l'importance de cette nouvelle étape pour leur enfant et l'impact aussi dans l'organisation familiale. Que chaque expérience est singulière pour chaque enfant, que parfois le rythme de l'école pouvait générer de la fatigue. Les animatrices ont aussi ré-évoqué l'importance de communiquer avec les ATSEM et Les enseignants.

- **Albums illustrés**

Les animatrices passerelles relatent, au vu des échanges qu'elles ont pu avoir avec les parents et enfants de la passerelle, l'importance de l'album illustré pour les familles. Il est un support concret et complémentaire au dispositif avec les temps d'immersion en classe. L'album est un repère, il fait lien entre l'école et la maison. Les enseignants et les parents s'en servent auprès des enfants pour leur permettre de les accompagner, de les faire se remémorer les lieux et de les sécuriser.

PROJET 2023

En plus des objectifs initiaux de l'action passerelle, les animatrices souhaitent maintenir et reconduire les objectifs suivants (liés au condition Covid notamment) :

- Créer et entretenir le lien avec les familles pour être réactifs dès que les mesures sanitaires s'allègent pour réintégrer les écoles.
- Etre le relais auprès des familles dans l'échange d'informations utiles liées à la première rentrée scolaire de leur enfant (procédure d'inscriptions, infos concernant l'école). Faire le lien entre l'école et la famille.
- Accompagner à la parentalité dans cette nouvelle étape (écoute et disponibilité pour aborder les préoccupations parentales comme l'acquisition de la propreté, la séparation, l'organisation des besoins de garde...).
- Rééditer du livre.

Reconduction du livre

Les animatrices et les enseignants souhaiteraient reconduire le livre, un outil pédagogique qui a tout son sens auprès des familles : pour faire du lien entre l'enfant et l'école et se remémorer les lieux, une façon continue de se familiariser jusqu'au bout (de la fin des actions passerelles en juillet/août à la rentrée scolaire).

En cohérence, la matinée culturelle (suspendue pour cause de covid en 2020) ne sera plus réalisée mais le budget alloué d'ordinaire à cette dernière, sera utilisé pour l'édition des livres.

Réintégration des temps d'immersion dans les écoles

Les animatrices réaliseront une réunion d'information avec les parents, comme d'habitude, pour informer du dispositif, des possibilités d'accueil au sein des classes et du livre.

Elles établiront une planification de dates avec les écoles et procéderont aux inscriptions des enfants sur les séances.

Les animatrices mettront tout en œuvre pour être réactives dès la réouverture des écoles.

Les albums illustrés seront donnés aux parents soit lors des temps d'actions passerelles, soit en dehors, à la Structure Petite Enfance.

Maintien du petit déjeuner de rentrée

Important pour maintenir et créer du lien. Il permettra en quelque sorte de clôturer cette année d'accompagnement des familles sur le dispositif passerelle. Egalement de poursuivre le lien en faisant découvrir ou redécouvrir les lieux du Lieu d'Accueil Enfants Parents et du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s.

Intégration d'une nouvelle école : Tauché/Ste Blandine

L'école maternelle de Tauché intègre le dispositif passerelle. Tant dans les temps d'immersion au sein des écoles que dans la création d'un album illustré personnalisé. Marie sera référente sur cette école pour l'action passerelle.

Départ de l'animatrice référente et arrivée d'un nouvel animateur en janvier 2023

Karen part en disponibilité, Marie prendra le relais sur la coordination du dispositif, cela dans l'attente de l'arrivée potentiel d'un nouvel agent. Elle sera donc référente sur les écoles de Mougou, Celles et Montigné. L'arrivée d'un nouvel agent en janvier 2023 permettra la continuité avec Marie Audebert, du travail et suivi de gestions administratives et budgétaires

Conventions / points abordés avec l'inspection académique

M. Levreau annonce qu'une nouvelle inspectrice est arrivée sur la mission maternelle (Mme BOYER). Jérôme est maintenant Conseiller Pédagogique de Circonscription Educative Physique et Sportive mais a gardé la mission maternelle. Il souhaite **faire simplifier les démarches administratives liées aux conventions** nécessaires entre les écoles, les mairies, la communauté de communes et l'inspection académique.

Le principe serait de passer une convention directe entre la structure petite enfance et l'éducation nationale, qui serait reportée tacitement. Cela risque de prendre un peu de temps à la concrétisation de cette nouvelle procédure.

pour cette année :

- ⇒ Dès lors que chaque enseignant a défini ses dates d'actions passerelles, il lui faudra remplir la convention et y associer le projet pédagogique à renvoyer uniquement à Jérôme.
- ⇒ Jérôme se charge de faire le lien avec la Communauté de communes pour la signature.

Point annexe lié à l'inspection académique

Echanges entre les enseignants et Jérôme Levreau sur les temps « d'adaptation progressive » possibles pour l'enfant à l'école : est rappelé, le cadre de la réglementation et de la procédure. Cela doit faire l'objet d'une dérogation qui doit être motivée par une lettre rédigée des parents mettant en avant l'intérêt de l'enfant dans cette adaptation. Selon les enseignants, cette procédure ne simplifie pas les relations entre l'école et la famille.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION PASSERELLE 2023

Dépenses		Recettes	
ACHATS	200 €	CAF	5700 €
SERVICES EXTERIEURS	0 €	EPCI	7000 €
TRANSPORT	0 €		
HONORAIRES	0 €		
FRAIS POSTAUX TELEPHONE	100 €		
CHARGES DE PERSONNEL	11000 €		
6236 CATALOGUE ET IMPRIMES (livre)	1500 €		
Total	12700 €	Total	12700 €

FAIT A :

LE REPRESENTANT :

M. LE PRESIDENT
 DE LA COMMUNAUTE
 DE COMMUNES DU
 MELLOIS EN POITOU